

MANAGER EN STRATÉGIE D'ENTREPRISE

RNCP37069 - Manager en Stratégie d'entreprise -

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37069/> - Date de décision : 23-11-2022 |

Date d'échéance de l'enregistrement : 23-11-2025

CERTIFICATEUR

ECORIS – Siret 38939545000031

VALIDATIONS POSSIBLES

Il est possible de valider soit la certification totale soit un ou plusieurs des blocs de compétences présentés ci-après. Ce choix peut être fait au départ. Il peut également être décidé par le jury final de n'attribuer qu'un ou plusieurs blocs de compétences.

Bloc 1 - Concevoir une politique d'entreprise adaptée à ses spécificités et à son environnement

- Analyser l'entreprise et son environnement dans un contexte en mutation grâce à la réalisation d'une veille juridique, afin d'en élaborer plusieurs hypothèses de développement envisageables.
- Réaliser un diagnostic stratégique de l'environnement concurrentiel de l'entreprise, en se basant sur les domaines d'activités de la structure pour permettre de définir les orientations stratégiques de l'entreprise à moyen et long terme.
- Intégrer sein de l'entreprise une démarche qualité (Système de management de la Qualité – SMQ), prenant en compte la performance de développement attendue et en respectant les modalités et exigences de la démarche ISO adaptées au contexte de l'entreprise.
- Définir la feuille de route et la communiquer aux responsables opérationnels, afin d'assurer que les objectifs à atteindre soient cohérents avec les ressources humaines, financières et matérielles disponibles et qu'ils soient acceptés.

Bloc 2 - Élaborer la stratégie de l'entreprise et vérifier sa mise en œuvre opérationnelle

- Élaborer une stratégie « omnicanale » répondant aux évolutions de l'environnement de l'entreprise en mettant en place une cellule de veille opérationnelle, en analysant la gestion de la chaîne logistique ainsi que son plan digital, en identifiant un plan de communication adapté à un parcours client « omnicanal », afin de pouvoir atteindre les objectifs stratégiques.
- Élaborer le business plan / plan d'actions opérationnel en lien avec la stratégie définie en amont, en identifiant également les risques liés aux objectifs fixés par la direction.
- Concevoir le dispositif de pilotage avec les responsables opérationnels en définissant les modalités de suivi et d'évaluation des objectifs à atteindre pour être en accord avec la politique d'entreprise, dans le temps imparti et en s'assurant que les équipes disposent des moyens financiers et techniques nécessaires.
- Évaluer la mise en œuvre de la stratégie afin de mettre en place des actions correctives si les objectifs ne sont pas atteints. Assurer le suivi des plans d'actions et objectifs en mettant en œuvre les outils de gestion nécessaires au contrôle des opérations et de l'atteinte des objectifs. Contrôler les indicateurs de performance afin de définir et mettre en œuvre les actions correctives si nécessaire.

Bloc 3 - Développer son leadership et fidéliser les équipes

- Asseoir son leadership par un management situationnel afin de promouvoir les compétences individuelles et collectives de l'équipe pour développer motivation, autonomie et efficience collaborative.
- Piloter et coordonner une équipe autour d'un projet global en organisant son fonctionnement qui prendra en compte les expertises et compétences de chacun, puis en fixant des objectifs, et indicateurs de performance et de suivis permettant le respect des attendus du projet en matière de délais, budgets et fonctionnalités.
- Mettre en œuvre et accompagner des changements en élaborant un plan de conduite du changement, précisant les plans d'accompagnement et de formation des équipes, en identifiant les leviers de motivation adaptés à chaque profil et chaque équipe, et prenant en compte les enjeux risques et impact du projet sur l'environnement humain de l'entreprise.
- Mettre en œuvre une communication efficace afin de promouvoir l'identité et l'image de marque de l'entreprise auprès de ses différents publics en utilisant les canaux de communication adaptés à chaque profil et équipe.

NIVEAU 7

PRÉ REQUIS

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée – que l'activité ait été exercée de façon continue ou non – peut prétendre à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Plus précisément, et quel(s) que soi(en)t le(s) diplôme(s) précédemment obtenu(s) ou le niveau de qualification, pour demander la validation des acquis de son expérience il faut :

- avoir exercé des activités professionnelles salariées (CDI, CDD, intérim), non salariées, bénévoles ou de volontariat, ou inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport ;
- ou avoir exercé des activités dans le cadre de responsabilités syndicales (par exemple, les délégués syndicaux), d'un mandat électoral local ou d'une fonction électorale locale.

Ces activités doivent avoir un rapport direct avec le contenu de la certification professionnelle (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle) visée ;

MODALITÉS D'ACCÈS

La recevabilité de la candidature consiste à vérifier la justification de la durée de l'exercice d'activités à caractère professionnel en rapport direct avec la certification visée. Un dossier dit de recevabilité est formalisé et intègre la preuve des expériences (contrats de travail, fiches de paie), de l'identité (passeport ou CNI à jour), des formations (diplômes ou certificats). Le dossier est envoyé au certificateur qui atteste de la recevabilité de la candidature par un écrit signé.

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS

A la suite de l'obtention de la certification totale, les candidats peuvent poursuivre leur parcours avec des options et spécialités. A titre d'exemple, le certificateur ECORIS propose les options suivantes

- RNCP37069BC04 - Piloter et mettre en œuvre une stratégie commerciale (bloc optionnel 1)
- RNCP37069BC05 - Piloter et mettre en œuvre une stratégie de communication digitale (bloc optionnel 2)
- RNCP37069BC06 - Piloter et mettre en œuvre une stratégie dans un service achats-logistique (bloc optionnel 3)
- RNCP37069BC07 - Piloter et mettre en œuvre une stratégie financière, fiscale et patrimoniale (bloc optionnel 4)

ÉQUIVALENCES

Code et intitulé de la certification en correspondance partielle :

RNCP34727 - Manager en stratégie et développement d'entreprise

DÉBOUCHÉES

Secteurs d'activités

L'activité du Manager en stratégie d'entreprise varie selon l'environnement sectoriel de l'entreprise au sein de laquelle il intervient, autrement dit :

- le secteur d'activité (industrie, transports, services, expertise banques et assurances, expertise comptable ...),
- le domaine d'intervention (marketing, finances, management, digital, développement international, logistique...),
- la taille de la structure (grandes entreprises, PME, PMI...)
- le champ d'action de l'entreprise : B to B (business to business, ou vente aux entreprises) ; B to C (business to consumer, vente au grand public).
- les caractéristiques économiques du marché sur lequel se situe l'entreprise (concurrence, innovation...)

Ces fonctions peuvent être exercées au sein d'entreprises publiques ou privées, de sociétés d'études, de sociétés de services, de banques, de cabinets de conseils, d'entreprises industrielles, d'agences marketing et/ou de communication, ... en relation avec différents intervenants (commercial, communication, production, études, clients grands comptes, fournisseurs ...). Il a la capacité de conseiller le dirigeant de l'entreprise ou d'occuper lui-même cette fonction. Il peut être salarié ou indépendant.

Type d'emplois accessibles :

Le manager en stratégie d'entreprise est une personne polyvalente pouvant intervenir dans différents secteurs d'activité (industrie, transports, services...) ayant des compétences à la fois analytiques pour définir une politique d'entreprise et fixer des objectifs, une capacité à élaborer une stratégie répondant aux objectifs fixés, et opérationnelles pour la mettre en œuvre au sein d'une fonction de l'organisation (commercial, finance, supply chain...).

Il est à même de mettre en œuvre et piloter une démarche stratégique, adaptée au domaine d'intervention dans l'organisation.

- **Domaine commercial** : Directeur commercial - Directeur de magasin - Responsable développement commercial - Responsable commercial - Directeur marketing - Chef de projet marketing
- **Domaine digital** : Responsable de la stratégie digitale - Responsable marketing - Responsable communication - Consultant en digitalisation
- **Domaine achats-logistique** : Responsable Achats / Transports - Responsable Supply Chain ou affrètements - Acheteur
- **Domaine fiscal, financier et patrimonial** : Chargé d'affaires entreprises - Conseiller en gestion privée - Directeur d'agence - Responsable de dossiers - Responsable Grands comptes

Les titulaires de la certification évoluent aussi fréquemment vers des fonctions plus transversales telles que **Chef de projet** ou **Consultant** (toute option). Grâce à leur ouverture d'esprit ou à leur domaine d'expertise stratégique pour l'entreprise, ils peuvent occuper ou évoluer vers des fonctions de direction générale ou comme chef d'entreprise.

Code(s) ROME :

- M1707 - Stratégie commerciale
- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1705 - Marketing

- M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individuel – Distanciel Teams ou présentiel selon modalités et planning définis avec l'entreprise et le candidat. Parcours complété par des modules en digital learning et par la mise en place de formations en situation de travail de manière coordonnée avec l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION FINALE

Validation d'un bloc

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante. La validation d'un bloc de compétences nécessite la validation de chaque compétence qui le constitue.

Modalités d'évaluation d'un bloc de compétences : Un cas pratique est soumis au candidat. Un contexte d'entreprise est présenté ainsi qu'une ou plusieurs problématiques. Il porte sur une ou plusieurs des compétences visées par le bloc de compétences. Durée de l'évaluation : Le candidat dispose de 45 minutes, dans une salle réservée et surveillée, pour préparer sa soutenance. Le candidat expose ensuite au jury le fruit de sa réflexion, de manière structurée, pendant 15 minutes. S'en suit un jeu de questions-réponses avec le jury pendant 15 minutes afin de clarifier certains points et approfondir les notions abordées durant la soutenance. Le jury dispose ensuite de 30 minutes supplémentaires pour évaluer la maîtrise globale des compétences liées au bloc.

Validation totale

La présentation écrite et orale d'un mémoire professionnel réalisé autour d'une thématique globale, choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité visé par la certification.

Soutenance devant un jury composé d'au minimum 6 membres avec voix délibératives dont :

- 3 représentants qualifiés des professions visées par le titre, pour moitié employeurs et pour moitié salariés et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes,
- 2 représentants du certificateur,
- et 1 président extérieur à l'organisme de certification.

Les membres du jury doivent justifier :

- de l'obtention d'un diplôme de niveau 7
- d'une expérience professionnelle significative dans le domaine visé par le titre (minimum 3 ans)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

La qualité de notre accompagnement sera évaluée sur le nombre de candidats inscrits / le nombre de candidats présentés ainsi que sur le nombre de candidats présentés / Le nombre de candidats certifiés totalement ou partiellement.